



RETRAITES ET 23 MARS 2010

ESSAYONS D'Y VOIR CLAIR

L' Union Départementale **FORCE OUVRIERE** de Saône et Loire considère que la défense des retraites est une bataille fondamentale à mener. Pour le faire, il, faut s'appuyer sur les revendications largement exprimées par les salariés :

- ◆ le départ en retraite à 60 ans à taux plein;
- ◆ la répartition solidaire contre la capitalisation individuelle (système à points, comptes notionnels);
- ◆ aucun allongement de la durée de cotisation (la durée moyenne d'activité en France est d'environ 38 ans)
- ◆ l'indexation des retraites sur les salaires pour qu'elles bénéficient des négociations salariales (solidarité entre les actifs et les retraités);
- ◆ le calcul sur les 10 meilleures années pour le privé (= neutralisation des mauvaises années d'une carrière);
- ◆ le calcul sur les 6 derniers mois pour les fonctionnaires (carrières linéaires et sans prise en compte des primes);
- ◆ travaux pénibles reconnus et ouvrant droit à anticipation;
- ◆ aucune remise en cause des avantages familiaux;
- ◆ un niveau de pension égal au moins à 75% du revenu d'activité.

(pour information, ces revendications pour le secteur public sont communes avec la FSU)

Ce sont ces revendications que nous avons proposées aux 5 autres organisations de Saône et Loire (CGT, CFTD, FSU, UNSA et SOLIDAIRES) lors de la réunion du 1er Mars à Chalon pour réaliser l'unité des salariés et de leurs organisations.

Ces revendications ont été rejetées par l'ensemble des organisations syndicales, préférant s'appuyer sur un texte national qui n'avance même pas « le maintien de la retraite à 60 ans à taux plein »

Pire cet appel s'inscrit dans le cadre des discussions définies par le gouvernement lui même : « les organisations syndicales affirment leur volonté d'agir pour que le débat sur les retraites, prenne en compte l'ensemble

des questions tant au niveau du privé que du public, notamment le niveau des pensions, l'emploi, le financement, la pénibilité, le code des pensions et la réduction des inégalités »..

**POUR FORCE OUVRIERE : L'UNITE
C'EST LA CLARTE PAS L'AMBIGUITE !**

L'enjeu est trop important, pour qu'une nouvelle fois, comme en 2003, grévistes et manifestants soient trahis au coin de la rue par une organisation syndicale qui refusait justement toute revendication précise

**C'EST POURQUOI FORCE OUVRIERE PROPOSE A TOUS L'UNITE D'ACTION SUR DES BASES
CLAIRES AVEC COMME SEUL OBJECTIF : OBTEINIR SATISFACTION SUR LES REVENDICATIONS.**

Dans ce but, L' Union Départementale **FORCE OUVRIERE** de Saône et Loire engage une vaste campagne d'information par tracts et réunions, afin que les salariés sachent qu'ils n'ont pas à payer la crise capitaliste, que leur travail productif peut aussi servir à alimenter les retraites et non les banques et les spéculateurs.

FORCE OUVRIERE PROPOSE A TOUS LES SALARIES, A TOUTES LES ORGANISATIONS SYNDICALES UNE GREVE INTERPROFESSIONNELLE SUR DES REVENDICATIONS CLAIRES.

**L' UD FORCE OUVRIERE 71 APPELLE LES SALARIES A SE RASSEMBLER
LUNDI 22 MARS 2010 A 18 h 00**

devant la sous préfecture de CHALON

pour déposer auprès des représentants de l'état les revendications des salariés en matière de retraite.